

Bulletin d'inscription

Virage retrait de sécurité
ROMANDIE

Informations

Durée du cours

Le cours a lieu une fois par semaine (durée: deux heures) pendant six semaines d'affilée, plus deux entretiens préalables.

Frais

CHF 1050

Lieu

Merci d'envoyer le présent bulletin d'inscription dûment complété et signé à l'adresse suivante:

Biel/Bienne Grenchen

ipda-traffic, c/o Fondation Battenberg, Roger Schaller, Rue du Midi 55, 2504 Bienne
032 344 24 97, traffic@ipda.ch

Genève

Nathalie Gaillard, Chemin J.-B. Vandelle 6, 1290 Versoix
022 364 42 54 ou 079 250 12 33, nathgaillard@hotmail.com

Neuchâtel

Serge de Meuron, Rue du Château 13, 2034 Peseux
079 256 79 57, sergedemeuron@mindfulness-neuchatel.ch

Lausanne et Gland

Sandra Sitbon Duvillard, Grand-Rue 43, 1196 Gland
076 615 56 13, sandra.sitbon@psychologie.ch

Remarques

Le bpa ne peut pas garantir que vous puissiez participer à un cours avant expiration d'un éventuel délai d'attente lié au retrait de permis (nombre insuffisant ou limité de participants, de sorte que certains cours doivent être annulés ou regroupés). Si vous souhaitez rejoindre un groupe dans les meilleurs délais, il est important de nous faire parvenir le présent bulletin d'inscription au plus vite. Vous serez informé des dates du cours et recevrez un bulletin de versement.

Vos données seront traitées de manière strictement confidentielle. Elles servent uniquement à la composition optimale des groupes de participants.

Inscription

Je souhaite m'inscrire au cours du bpa pour les délinquants de la route, ce qui me permettra de demander la restitution de mon permis de conduire.

Nom

Tournez la page S.V.P.

Prénom

Rue

NPA, localité

Canton

Tél. en journée

Mobile

Date de naissance

Lieu d'origine

N° de réf./PIN (voir décision)

E-mail

Sexe homme femme

Année d'obtention du permis de conduire

Le permis de conduire vous a-t-il été retiré précédemment pour conduite en état d'ébriété?

Non, jamais Une fois Plusieurs fois

Date de retrait du permis:

Durée de retrait du permis:

Annulation du permis de conduire à l'essai (sans réduction de la durée de retrait en cas de participation au cours): oui non

Quel(s) délit(s) routier(s) a/ont entraîné votre retrait de permis actuel? Prière de cocher tous les motifs qui conviennent.

- Non-respect de la limitation de vitesse
- Conduite en état d'ébriété
- Conduite en dépit d'un retrait de permis/d'une interdiction de conduire
- Non-respect de la priorité
- Non-respect de la signalisation
- Autre(s)

En signant le présent bulletin d'inscription, j'accepte les conditions d'inscription et m'engage à régler les frais d'un montant de CHF 1050 avant le début du cours.

Date, signature

Procédure

1. Vous envoyez votre inscription à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription.
2. Vous recevez une confirmation d'inscription.
3. Nous vous affectons à un cours à votre convenance (nous ne garantissons toutefois pas de pouvoir respecter la date et le lieu du cours que vous souhaitez), et vous recevez une confirmation écrite avec les modalités de paiement.
4. Dès réception des frais d'inscription d'un montant de CHF 1050.–, votre place est confirmée.
5. Vous prenez contact avec la direction du cours dans le délai imparti dans la confirmation, sous peine d'exclusion du cours et de frais (voir frais d'annulation / d'absence).
6. Vous faites les 2 entretiens préliminaires (convention à signer entre la direction du cours et le participant).
7. Vous participez au cours en groupe (6 séances de cours de 2 heures, en général 1 fois par semaine).
Le participant s'engage à respecter strictement les règles énoncées dans les présentes conditions et dans la convention entre la direction du cours et le participant, sous peine d'exclusion du cours et de frais (voir frais d'annulation / d'absence).
8. La direction du cours transmet au service des automobiles compétent la confirmation que vous avez suivi le cours avec succès, et vous en remet une copie.
9. Vous adressez une demande de restitution du permis au service des automobiles compétent en joignant la copie de l'attestation du cours.
10. Si vous participez à l'entretien subséquent facultatif, nous vous remboursons CHF 100.–.

Frais d'annulation / d'absence

- En cas de retrait de votre inscription dans le délai imparti dans la confirmation d'inscription: pas de frais.
- Sans prise de contact de votre part avec la direction du cours dans ce délai: CHF 50.–.
- En cas de désistement après ce délai et avant le premier entretien fixé: CHF 100.–.
- En cas d'absence non excusée à l'entretien préliminaire fixé: CHF 150.–.
- En cas de désistement ou exclusion après le premier entretien: CHF 300.–.
- En cas de désistement ou exclusion après le deuxième entretien: CHF 500.–.
- Pour toute annulation plus tardive, la totalité des frais de cours est due, car nous ne sommes plus en mesure de réattribuer votre place.
- En cas de désistement ou exclusion par la direction du cours (non-respect de la convention) après le début du cours: CHF 1050.–.

Par ailleurs, veuillez vous référer aux règles édictées par l'animateur/trice du cours.